

CONTRE LES COUPES BUDGÉTAIRES ET L'EXTRÊME DROITE : DÉFENDONS LE DROIT À L'IVG ET NOS DROITS REPRODUCTIFS !

Alors qu'il y a deux ans le gouvernement se félicitait de l'avancée historique de l'inscription dans la Constitution de « la liberté d'avoir recours à une interruption volontaire de grossesse », la réalité du terrain est tout autre. Partout sur le territoire, les structures du Planning Familial et les Centres de Contraception et d'IVG (CIVG) sont étranglés financièrement.

Les antennes du Planning Familial subissent des attaques répétées : suppression des subventions par la mairie RN à Carpentras, coupes de 160 000 euros par l'ARS en Nouvelle-Aquitaine (retirées suite à la mobilisation) ou fermetures de structures en Drôme et en Aveyron. Face à ces coupes budgétaires, c'est l'accès à la santé sexuelle et reproductive qui recule. En 20 ans, ce sont également 40 % des maternités de proximité qui ont fermé en France

et, avec elles, des lieux essentiels pour être accompagnée durant sa grossesse, pour son accouchement, ou lors d'une interruption spontanée ou volontaire de grossesse.

Ce démantèlement fait directement écho au contexte international. Aux États-Unis, en Pologne ou en Italie, la montée de l'extrême droite et des « anti-choix » détruit les droits des femmes et des minorités de genre et criminalise les personnels



de santé qui pratiquent des interruptions volontaires de grossesse.

En France, l'absence de moyens transforme le droit constitutionnel en coquille vide : la baisse des capacités des hôpitaux impose une hausse massive des IVG médicamenteuses (79 % en 2023) par défaut d'accès à la méthode instrumentale. Pour Solidaires, le choix de

la méthode doit appartenir à la personne concernée, pas aux restrictions budgétaires.

Pire encore, la réalité du monde du travail et de la Fonction publique continue de nier les réalités du corps et des parcours de soin : l'application du jour de carence en cas d'IVG ou d'arrêt lié à la santé reproductive et hormonale punit financièrement les personnes qui y ont recours.



facebook : @UnionSolidaires
X : @UnionSolidaires
instagram : @union_solidaires
mastodon : @unionsolidaires@syndicat.solidaires.org
telegram : <https://t.me/solidaires>
tiktok : @syndicat.solidaires

octobre 2026

L'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES EXIGE :

- Une prise en charge intégrale à 100 % de l'IVG, de la PMA (ouverte à toutes et tous, incluant les personnes trans), de la contraception et des parcours de soin reproductifs.
- Un congé rémunéré à 100 % d'au moins 3 jours, sans jour de carence ni justificatif, pour les personnes concernées et accompagnantes en cas d'IVG, d'ISG ou d'IMG, dans le privé comme dans la Fonction publique.
- L'ouverture d'un droit à un congé hormonal et menstruel (26 jours par an, inconditionnel, rémunéré et sans jour de carence), ainsi que l'aménagement des temps et espaces de travail (pauses, sanitaires équipés, accès gratuit aux produits périodiques).
- Le maintien et la réouverture des CIVG et maternités de proximité, avec des moyens humains et matériels dédiés pour garantir l'accès effectif au choix de la méthode.
- L'application effective de l'éducation à la sexualité (programmes d'EVARS) incluant l'égalité filles-garçons à tous les niveaux de la scolarité pour lutter contre le sexisme.
- Le rétablissement intégral et immédiat de toutes les subventions supprimées par les collectivités ou les ARS, des plans de financement public, pérenne et inconditionnel pour les planning familiaux et les CIVG et l'arrêt de la précarisation des travailleuses et travailleurs du secteur.
- La suppression de la clause de conscience spécifique à l'IVG et l'application ferme de la loi contre le délit d'entrave.
- La garantie de la production nationale de la Mifépristone pour sécuriser l'accès aux molécules face aux pressions réactionnaires. Et plus globalement un marché public du médicament.

Derrière les arbitrages budgétaires et la carence de l'État, ce sont les corps, la santé, l'autonomie et les libertés fondamentales des femmes et des minorités de genre qui sont directement ciblés. Solidaires refuse que nos droits soient la variable d'ajustement des politiques libérales ou les cibles des idéologies d'extrême droite.

Nous appelons à nous joindre massivement aux mobilisations partout sur le territoire autour de la journée internationale du droit à l'avortement le 28 septembre 2026, et à soutenir toutes les initiatives en défense des Planning Familiaux, des CIVG, des hôpitaux et maternité de proximité.

